

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER, 3 rue Hart Téléphone 302 Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GEO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers. 25 Rue L. G. St-Joseph. Téléphone 313 LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Deux sou. Numéro

"LE BIEN PUBLIC"

LES TROIS-RIVIERES, 20 MAI 1910

Les Funérailles du Roi

C'est aujourd'hui même qu'ont lieu à Londres, les funérailles du feu roi Edouard VII. La cérémonie doit revêtir un déploiement d'exceptionnelle grandeur. Toute l'armée sous les armes, présentera le suprême salut au monarque défunt. C'est le deuil de l'Empire.

La Démonstration Monk

La démonstration Monk, faite l'autre jour à Montréal, dépasse les proportions d'un événement ordinaire et nous croyons devoir y revenir aujourd'hui. L'hommage spontanément rendu à M. Monk personnellement, avait certes, et à plus d'un titre, sa raison d'être. Nous ne croyons pas que dans toute la députation, à l'heure actuelle, il y ait un homme plus digne de fixer l'attention.

La noblesse et l'élevation de caractère du député de Jacques Cartier sont généralement admises de tous, et forcent le respect de ses adversaires les plus déclarés. D'une vaste érudition, M. Monk sert son pays avec ferveur, et sans fastes. Il représente à nos yeux le type du parlementaire anglais, qui apporte à son parti l'appui nécessaire au triomphe de la cause qu'il défend, mais qui n'abdique jamais en faveur de ce parti, son indépendance de patriote libre, jusqu'au point de ne pas se détacher de ses amis d'hier, dès que ces amis tentent de s'éloigner de ce qu'il considère le bien de son pays.

Cette fierté d'attitude, cette liberté d'allure du parlementarisme britannique, détonnent fortement sur le servilisme partisan qui règne aux Communes d'Ottawa; aussi sommes-nous peu surpris de la ruée dont M. Monk vient d'être victime. Quand le pays se sera donné la députation qu'il doit avoir, la députation saura rester ce qu'elle doit être, et le cas de M. Monk ne sera plus isolé. Dans notre Parlement, calqué sur celui de Westminster, nous aurons en Chambre une représentation assez libre, et assez fière d'elle-même et de son pays, pour n'avoir rien autre chose en vue que le bien de ce pays.

Il semble que dans cette œuvre de relèvement parlementaire il serait facile dans Québec d'y être pour une large part, car nous ne manquons pas d'hommes réellement supérieurs. Seulement, jusqu'ici, comme ailleurs du reste, nous sommes demeurés trop victimes de l'arbitraire des partis dans le choix des candidats. La conséquence est que la valeur véritable n'a pas pu trouver jour, et que l'histrionisme devait d'avance sortir triomphant. Le populacrier de village, le fort en gueule, devient fatalement l'espoir du parti, et nos débats populaires reflètent amplement toute la tristesse de pareils choix.

Le populaire s'amuse de ce qu'on lui offre; mais il semblerait qu'il devient plus temps que jamais de l'habituer à trouver dans une lutte électorale, l'occasion de s'instruire des choses de la politique, la seule occasion qu'il a du reste, plutôt que de lui servir le spectacle futile de simples succès de gueule, qu'on nous pardonne l'expression.

Avec son atavisme de bon sens, le peuple, les quelques fois qu'il en a l'occasion, ne manque pas de signifier qu'il préfère l'exposé clair et franc de la vraie politique, à la hablerie ou à la farce. Et il a raison. Et nous souhaitons qu'il comprenne encore d'avantage que le hableur des tréteaux politiques n'est jamais une force au sein d'un parlement; mis en face d'un grave problème politique, dont la solution requiert toutes les ressources d'une culture intellectuelle profonde, les sornettes qu'il débite la main sur le sein gauche et la bouche en cœur, à la joie de son arrondissement, ne vaudront rien pour la sauvegarde du pays; il abritera sa nullité sous la force du nombre, et apportera fatalement l'appoint de son vote au parti qui aura payé son élection.

Les succès faciles des comédiens préparent mal à la gouverne d'un peuple, et les destinées d'un pays sont mal placées entre les mains d'un ténor.

Nous devons rendre cette justice à M. Monk qu'il n'a jamais attendu le succès de sa vie publique d'un effort oratoire; mais sa science profonde de notre politique canadienne, l'amour raisonné de son pays, sont tellement véritables, que sa pensée devient facilement pathétique, et que même en notre langue, ce canadien anglais remue fortement les foules.

Et la position qu'il a prise sur cette question de la marine était une conséquence de lui-même. Il a conformé sa conduite à la politique suivie de tout temps par le parti conservateur auquel il appartient, politique réaffirmée par le parti libéral même, toutes les fois que les conservateurs ont fait mine de s'en éloigner. Il a jugé la question en véritable canadien, et au point de vue canadien, comme il était de son devoir de parlementaire canadien de le faire.

Il a pu dire, avant le chef conservateur anglais au sénat, que la loi de la marine était une équipée ruineuse pour nous, et sans à propos vis-à-vis l'Angleterre. Il a pu dire avant les Sénateurs libéraux Legris, Cloran et Choquette, que ce projet était l'ennemi de la doctrine suivie jusqu'à présent par le Parlement Canadien. Il a su réclamer la consultation du peuple avant que rien de ce projet ne prenne effet, car et sur toutes ces choses, M. Monk avait l'ampleur de connaissances voulue, la conscience de sa propre valeur, et la noblesse de caractère suffisante pour rester logique avec lui-même et avec son pays.

Et cela, à l'heure même où ses amis politiques méconnaissent, de gré ou de force, la politique de leur parti, et que les ménestrels au pouvoir se gaudissaient d'être et claquaient à tour de bras les accents d'un père-noble ou ceux des jeunes premiers.

M. Monk, et les quelques hommes libres qui l'ont suivi, recueillaient l'autre soir l'expression de la sympathie du peuple, comme de tout ce qui reste de vraiment canadien.

DES "COLONISTS"

Les funérailles du Roi viennent de donner lieu à un imbroglio assez piquant, et qui pourrait bien servir de douche à ceux qui ignorent ici quelle posture les anglais de Londres nous tiennent d'ordinaire.

Nous savons avec quel empressement le gouvernement a décidé d'être représenté officiellement aux obsèques royales. Mais voilà qu'une fois les délégués partis, l'on apprend que le gouvernement anglais n'entend pas voir de colons dans le cortège.

Il resterait à savoir quand, pour les anglais, le Canada est une nation, et quand aussi il cesse de l'être. Nous trouvons dans le "Soleil" l'exposé suffisamment intéressant de cette situation cocasse:

L'Association de la Presse Canadienne apprend que le secrétaire de Lord Strathcona ayant informé celui-ci que les représentants des colonies ne pourraient prendre part aux funérailles du Roi Edouard, le Haut Commissaire Canadien proteste énergiquement auprès du Colonial Office contre le traitement que l'on voulait infliger au Canada. Le résultat de cette protestation sera que les représentants du Canada auront leurs places dans la chapelle St George. On apprend de source certaine que Lord Strathcona a fait comprendre avec beaucoup d'énergie au Colonial Office qu'il serait de très mauvaise politique de ne pas accorder un traitement plus sympathique aux délégués du gouvernement canadien qui dans un élan de loyauté a résolu de se faire représenter aux funérailles. On lui a aussi fait savoir que s'il ne revenait pas sur sa décision, il est certain qu'il en résulterait des commentaires tout à fait désagréables pour la Mère-Patrie.

Dimanche Prochain

Les citoyens de la ville des Trois-Rivières sont priés d'assister à une assemblée très importante, à l'hôtel de ville, Dimanche prochain, le 22 du courant, à 1 hre. p. m. Il s'agit des fêtes du mois d'août, retour aux Trois-Rivières. On discutera publiquement les meilleures méthodes à suivre pour faire de l'événement une démonstration convenable.

Feu M. S. Dumoulin

Nous signalons avec regret le départ d'un de nos concitoyens les plus distingués en la personne de M. Sévère Dumoulin, avocat, et ancien Prototaire du district.

M. Dumoulin était une figure bien connue ici; il a occupé toutes les principales charges que ses concitoyens lui ont tour à tour confiées, avec une grande distinction.

Il fut échevin, et maire des Trois-Rivières; il représenta aussi la ville au Parlement.

Ce citoyen intègre meurt à un âge avancé, après toute une vie passée à faire le bien.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'assurance de notre profonde sympathie.

Dollard Désormeaux

Enfin, l'on va faire quelque chose à la mémoire de Dollard Désormeaux et des 16 braves qui, au printemps de 1660, donnèrent leur vie pour barrer la route de Montréal aux féroces Iroquois!

Enfin il va se trouver quelqu'un pour soulever un peu le lourd voile d'oubli qui pesait sur ton nom, ô brave des braves, ô Dollard, beau héros dont le geste fit battre nos cœurs de 18 ans!

Il appartenait aux hommes nouveaux qui sonnent en ce moment chez nous le réveil de l'idéal patriotique et de l'énergie nationale, d'entreprendre la glorification tardive, mais d'autant plus pressante, de ces nobles cœurs, si français et si chrétiens, qui coururent délibérément au-devant d'une mort certaine pour sauver la vie à la patrie naissante.

Et puisqu'il y a encore parmi nous des hommes en qui la matière n'a pas tué l'idée; puisqu'il nous reste des cerveaux où naissent des pensées hautes et généreuses, des âmes qu'illuminent les clartés de l'idéal et du dévouement, profitons-en; ne nous contentons pas de regarder dédaigneusement passer ces hommes; emboîtons-leur

le pas, encourageons-les, aidons-les; ceux-là passés, qui sait si la race n'en serait pas éteinte?

Montréal ne devrait pas être seul à fêter les héros du Long-Sault. Le deux-cent cinquantième anniversaire de l'exploit de ces martyrs glorieux devrait être commémoré sur tous les points de la terre canadienne.

—Dubé, Asselin, Perrier, Lagacé, Beaupré et ses jeunes, ont donné le signal. Que d'autres en fassent autant.

—La fête nationale sera célébrée cette année dans beaucoup de nos villes et de nos campagnes. Qu'on y parle à "nos gens" du sacrifice du plus héroïque de leurs ancêtres.

Dollard a été trop longtemps chez nous un "oublié" sinon un ignoré. Ressenvenons-nous enfin de lui, et faisons-le revivre.

JEAN RIVARD

Feu l'abbé Vaillant

M. l'abbé J. M. A. Vaillant, professeur au collège de l'Assomption, est mort hier, après une courte maladie. Le défunt n'avait que cinquante-un ans, et paraissait constitué pour vivre longtemps encore.

Depuis 1883, il s'était donné tout entier à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse. Fuyant les regards du monde, modeste à l'excès, il travailla tranquillement, humblement; mais son labeur n'aura pas été stérile.

C'est un saint prêtre, d'une régularité exemplaire. Sa piété, sa douceur poussaient au bien cette jeunesse pour laquelle il se dépensa toujours sans compter, et qui le respectait en l'aimant.

Le collège de l'Assomption est plongé dans le deuil. Prêtres et laïques, tous ceux qui connurent le bon père vaillant, comme on l'appelait familièrement, le regrettent vivement.

CANADIEN.

Condoléances

A une assemblée des membres du barreau des Trois-Rivières, tenue au palais de justice, le 18 mai courant, 1910, sont présents:

MM. H. G. Méthot, L. D. Paquin, P. N. Martel, A. L. Desaulniers, N. L. Duplessis, l'Hon. J. Bureau, L. P. Guillet, W. Camirand, L. H. Comeau, Ged. Béland, J. E. Baribeau, J. A. Comeau, Jos. Barnard, L. J. Blondin, J. A. Désy, Art. Béliveau, A. E. Paquette, Phil. Bigné, C. G. Ogden, Art. Trahan, Chs. Bourgeois, L. Catalier, F. Lord, Art. Lefebvre, R. Ducharme, Frs. Désilets, G. H. Robichon, F. X. Lacoursière, Bruno Marchand et Aug. Désilets.

M. H. G. Méthot, bâtonnier, occupe le fauteuil et M. Auguste Désilets agit comme secrétaire.

Les résolutions suivantes sont proposées et adoptées à l'unanimité.

Proposé par MM. A. L. Desaulniers, M. Camirand, Phil. Bigné, secondé par MM. N. L. Duplessis, Art. Trahan, F. X. Lacoursière et Bruno Marchand:

Que les membres du Barreau de la section des Trois-Rivières ont appris avec un profond regret le décès de M. Sévère Dumoulin, avocat;

Proposé par MM. P. N. Martel, L. L. Paquin, J. E. Baribeau, A. E. Paquette, secondé par MM. L. P. Guillet, G. G. Ogden, B. Ducharme et et Frs. Désilets:

Que, durant les longues années qu'il a pratiqué comme avocat, agi comme shérif ou représenté ses concitoyens au parlement, le défunt a toujours su, par sa belle intelligence, son tact et sa courtoisie, conserver l'estime, la considération et l'amitié des membres du barreau.

Proposé par l'Hon. Jacques Bureau MM. J. A. Tessier, L. J. Blondin et J. A. Désy, secondé par MM. Art. Béliveau, Chs. Bourgeois, Frs. Désilets et G. H. Robichon:

Que, comme marque de sympathie et de considération pour le regretté défunt, les membres du barreau de la Section des Trois-Rivières assistent en corps aux funérailles et portent le deuil durant un mois.

Proposé par MM. Ged. Béland, L. H. Comeau, J. A. Comeau, Jos. Barnard, secondé par MM. F. Lord, L. Catalier et Art. Lefebvre:

Soit copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du défunt et publiée dans les journaux.

Les Trois-Rivières, 18 Mai, 1910.

G. H. METHOT, Bâtonnier. AUGUSTE DESILETS, Secrétaire.

(Vraie copie.)

AUGUSTE DESILETS.

FAITS DIVERS

La démonstration Monk a eu un complet succès à Montréal, mercredi de la semaine dernière. La grande salle du monument National a fait une enthousiaste réception au député de Jacques Cartier Et cela a dû être, pour M. Monk, un bien digne compensation aux outrages et aux vilénies que sa conduite franchement canadienne et patriotique a prise sur la question de la marine, avait fait monter des bas-fonds de la politique mercenaire.

Les journaux nous annoncent en ces termes, la réorganisation du parti conservateur.

"L'Evènement" de Québec, le seul organe reconnu du parti conservateur, dans une série d'articles demande l'établissement d'un nouveau parti composé de toutes les races, de toutes les nations pour enlever le pouvoir au parti gouvernant actuellement le pays.

"L'Evènement" dit que le parti conservateur du jour ne suit pas les traditions de 1854 et que les hommes comme l'honorable George E. Foster ont détruit les efforts patriotiques de Sir Charles Tupper et Sir Mackenzie Bowell. Il ne s'agit pas de former un parti canadien français mais de réunir tous les éléments pour constituer un parti sur les ruines du parti conservateur.

Chaque comté du pays devrait s'intéresser au mouvement ajoute: "L'Evènement" et lorsque Québec aura quarante et cinquante députés, avec des hommes tels que Bourrassa, Lavergne et Monk, une nouvelle page s'ouvrira pour l'histoire du Canada.

Dans une cause de Guillet, contre la North Shore Co. la Cour de circuit vient de reconnaître que la lumière fournie par la compagnie était défectueuse et insuffisante, et de condamner en conséquence la North Shore à une partie des dommages réclamés par le demandeur.

Nous espérons bien que cette décision du tribunal aura un effet salutaire auprès de ceux qui ont charge de notre éclairage.

Nous avons demandé à plusieurs reprises la codification de nos règlements municipaux. La réalisation de notre demande traîne en longueur comme si vraiment, il s'agissait de donner à la pompe, un pompier.

Nous compliquerons aimablement la situation en demandant aujourd'hui, l'exposé clair et succinct de l'état de nos finances municipales.

Le Bureau de Santé a ordonné la visite régulière de toute les cours de la ville, ainsi que l'examen minutieux de la plomberie des égouts dans les maisons avec instruction de faire mettre le tout en parfait état sanitaire.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure No. 452 DAME PHILOMENE FRANCOEUR, épouse de Joseph Tessier, fils d'Elzéar, cultivateur, tous deux de la paroisse de Ste. Thècle, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.

GUILLET & LORD, Procureurs de la Demanderesse: Trois-Rivières, 16 mai, 1910.

18 m.—5 s.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M. Avocat

6, rue St-Joseph, Téléphone 233. Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT 17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON, — AVOCAT—

38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat 16 Bonaventure. Tél. Bell 61 Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS C. R. Avocat

4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65. Les Trois-Rivières

L. P. Guillet Fortunat Lord GUILLET & LORD

Avocats 20, St-Joseph, Trois-Rivières Téléphone 263

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B. Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU, AVOCATS.

8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L. AVOCAT

33, BONAVENTURE, Les Trois-Rivières Téléphone Bell 585

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 2425, Montréal.

Tél. Bell 153, Trois-Rivières

THÉO. DAoust CHS LAFOND Architectes

Membres A. A. P. Q. & L. A. du Canada

Bâtisse du Seminaire 103, St-Frs-Xavier, Montréal,

15, Bonaventure, Trois-Rivières

NOTAIRES

Téléphone 491

J. A. TRUDEL Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles

Coin Hart & Bonaventure, Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD, Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre

Bureau; 36 Bonaventure. Rés. 11 rue Haut-Boc.

TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARTHUR LACHANCE

Représentant de la

Compagnie d'assurance sur la vie "THE MANUFACTURERS"

33, av. Lavolette. 3-Rivières

J. P. MEUNIER, OPTICIEN

Diplômé de l'Institut de Boston RUE NOTRE-DAME,

Porte voisine du Notaire Lemire. Boite de Poste 62 Téléphone Bell 42

S. DUGAL

Courtier d'immeubles, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance, Correspondances Sollicitée.

136, NOTRE-DAME, Trois-Rivières.

A SHAWINIGAN FALLS Ainsi qu'aux TROIS-RIVIERES

Achetez vos Habits pour Hommes et Enfants et Nouveautés pour Dames chez

PANNETON & FRERE

Bondy & Beaulac

MARCHANDS-TAILLEURS

Agents des Vêtements "Fit-Rite"

Coin Bonaventure et Ste-Marie

Les Trois-Rivières.

P. L. CARIGNAN,

Fondée en 1865

E. D. CARIGNAN

O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

22 et 24 Rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

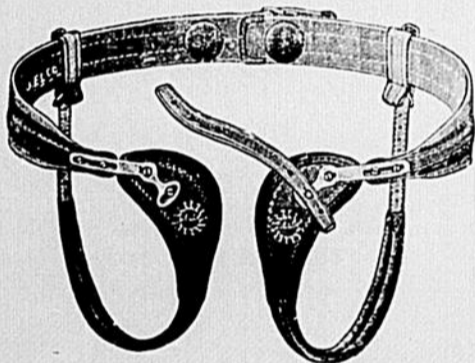
DÉMÉNAGEMENT A 180 NOTRE-DAME

Ancien Poste du MAGASIN DE 10c.

Avec Assortiment Complet de Marchandises-Sèches et Fouritures de Maison

C. J. N. Teasdale

DEUX QUESTIONS, S. V. P.



Souffrez-vous d'une Hernie ?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro

47 Rue Du Platon et l'on vous ajustera une bande qui conviendra à votre cas.

Souffrez-vous de Dyspepsie ?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri.

PRIX : 50c LE FLACON

J. A. PELTIER

PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

Sœur St. Aubert

Discours prononcé par M. le Curé J. Caron à l'occasion des funérailles de la regrettée Sr. St-Aubert décédée à la Pté-du-Lac

Sœur St-Aubert s'est endormie dans le Seigneur âgée de 41 ans, 7 mois et 14 jours.

Elle entra au noviciat le 15 août 1887, prononça ses vœux de religion le 8 juillet 1889 ; pendant trois ans elle fit la classe à Aylmer, devint Maitresse des pensionnaires au Convent de St-François du Lac, passa trois ans à Mattawa ; un an à Ogsdenburg. Depuis le 25 août 1897, elle fut l'une des Maitresses dévouées du convent de la Pointe-du-Lac.

Mes Révdes. Sœurs, Mes chers frères,

"Elle est précieuse devant Dieu la mort de la religieuse. La mort peut avoir des terreurs pour les mondains, elle n'en eut pas pour celle dont la dépouille mortelle repose en ce froid cercueil que dans un instant nous descendrons dans la fausse qui glace d'épouvante.

En effet, au moment de sa mort, elle se trouvait en face d'un passé qui la rassurait, d'un présent qui la consolait, et d'un avenir qui la réjouissait.

"Ce que vous faites à ces petits en bien ou en mal, c'est à moi que vous le faites."

Elle avait compris cette parole de la Sagesse "Qui elucidant me, vitam aeternam habebunt." Ceux qui font des sacrifices pour éclairer les intelligences afin de leur faire comprendre la beauté de Dieu, auront pour récompense la vie éternelle."

Au moment de sa mort, elle s'est trouvée en face d'un présent qui la consolait. Que voyait-elle dans le présent ? Elle voyait sa vie qui allait bientôt finir, et elle s'en réjouissait ; cette vie avait été pour elle, une vie de travail, de fatigues continuelles, et une vie de souffrances acharnées à la poursuite. Loin de rejeter cette vie qui fut pour elle un long martyre, elle n'avait qu'un désir, sortir le plus tôt possible de cette vie de misères et de douleurs—profondément pénétrée de ces sentiments. Combien de fois ne l'ai-je pas entendue sur son lit de mort, s'écrier. Pourquoi mon exil se prolonge-t-il ainsi ? "Heu ! mihi quare incolatus meus prolongatus est". Elle voyait son corps qu'elle avait crucifié avec ses convoitises. Elle le désirait avec St-Paul la dissolution de ce corps, afin de s'unir à Jésus-Christ. "Desiderium habens dissolvi at esse cum Christo". Elle le voyait dévoré par la maladie et devenu un squelette affreux.

Et que voyait-elle dans l'avenir ? Sans doute elle voyait le tombeau, mais pour elle le tombeau, c'était la fin des souffrances, l'introduction aux délices du ciel. . .

Au delà du tombeau que voyait-elle ? Elle voyait le tribunal où il lui faudrait paraître pour être jugée et sur le tribunal non pas un juge terrible, mais celui qu'elle a aimé, qu'elle a servi et à qui elle s'est donnée comme épouse. Au delà du tribunal, que voyait-elle ? elle voyait l'éternité de gloire qu'elle avait si souvent contemplée, qu'elle avait si ardemment désirée, et pour laquelle elle avait fait tant de sacrifices et dont elle espère jouir bientôt.

Enfin son âme se dégage des liens du corps ; et elle est face à face avec le Juge Souverain des vivants et des morts. Marie, Porte du Ciel, entrouvre ses bras maternels et le bon Maître lui souhaite la bienvenue en lui disant "Epouse du Christ recevez la couronne."

Sœur St Aubert, ce n'est pas un hommage banal que nous voulons vous rendre.

Nous vous avons vue à l'œuvre. Nous savions que vous ne sortiez pas d'une famille où l'on se contente de se croiser les bras et de crier Seigneur, Seigneur. Nous avons admiré votre activité fébrile. Nous vous avons vue à l'œuvre, nous avons compris quel trésor de dévouement était contenu dans le cœur qui battait dans votre poitrine virgine.

De quel puissant secours n'avez-vous pas été pour celui qui avait mission de rétablir sur des bases solides des affaires qui périssaient. Toutes les élèves qui sont passées par le convent depuis 13 ans redisent avec reconnaissance le travail que vous avez fait pour elles, les conseils de sagesse que maintes fois vous leur avez donnés.

La gloire de Dieu, l'honneur de votre Convent, le bien de votre paroisse natale, et j'oserai le dire, le dévouement inaltérable, l'affection profonde pour le Curé de cette paroisse ; voilà les motifs qui vous ont soutenue dans vos longues années malades.

Ah ! si du fond de votre cercueil, il vous était donné de parler, je le comprends, vous voudriez redire votre reconnaissance. L'on trouve par le monde des gens dont le cœur est singulièrement façonné. La reconnaissance est pour eux un poids trop lourd et leur cœur n'est pas assez vaillant pour le porter. Tel n'étais pas de votre cœur, regrettée Sœur St-Aubert. Vous croyez n'avoir jamais assez payé par votre affection et votre dévotion, les légers services que l'on pouvait vous rendre.

Oh ! si vous pouviez parler, vous diriez tout ce que vos Supérieures Générales et votre Supérieure locale ont fait pour vous. Vous leur diriez, qu'elles ont prolongé votre vie de plusieurs années en vous permettant de vivre de l'air natal de la Pointe-du-Lac.

Vous diriez tous les soins touchants dont vous ont entourée vos tendres compagnes pendant les jours

douloureux de votre dernière maladie. Vous auriez une bénédiction particulière pour cette sœur religieuse aux humbles fonctions dont le cœur était collé à votre cœur.

Dans un instant avec nos chants et nos prières nous allons descendre votre humble cercueil dans la fosse obscure et profonde.

Pendant votre vie, vous avez aimé, aidé et consolé toute cette paroisse. Vos ossements, mêlés à ceux des autres membres de la grande famille paroissiale, attireront sur nous les bénédictions célestes qui nous permettront de nous trouver un jour tous réunis dans le sein de Dieu, dans le Ciel.

COURIERS

Cap de la Magdeleine

Dimanche dernier, le 14, avait lieu le pèlerinage des Dames de Sorel. Au nombre de huit cents, elles arrivèrent par bateau vers neuf heures du matin, et comme la température était exceptionnellement belle, ces Dames purent avoir tous les exercices ordinaires du pèlerinage. Le Chemin de la Croix en plein air fut surtout très apprécié, les "pèlerines" en ont emporté un souvenir qui leur restera longtemps et toutes se promettent de revenir bientôt. Le départ du pèlerinage eut lieu vers trois heures de l'après-midi.

—Lundi matin, on conduisait à sa demeure dernière la dépouille mortelle de feu M. Ursicse Montambeau ; un grand nombre de parents et d'amis s'étaient fait un devoir de rendre au regretté défunt un dernier témoignage de leur estime en assistant au service funèbre et en le conduisant jusqu'au cimetière. Nous offrons de tout cœur nos meilleures sympathies à la famille éprouvée. Feu M. Montambeau a succombé après une très courte maladie de deux jours à peine et ce brusque départ rend encore plus sensible la séparation.

—M. A. H. Beaubien, notre professeur, revenait vendredi dernier d'un voyage à Québec. Dans le cours de ce voyage M. Beaubien a rencontré plusieurs de ses amis et de ses confrères de classe et il est revenu enchanté de son voyage.

Progres de La Tuque

M. Plante, le maire de la tuque, est actuellement à Québec et a retenu les services de M. Leofred, ingénieur civil pour préparer les plans d'un service d'aqueduc qui coûtera \$200,000 et d'un service de lumière électrique au même endroit, au prix de \$50,000.

La construction de l'aqueduc, comme l'installation de la lumière électrique d'ailleurs, devra se faire dans le plus bref délai, car les autorités municipales de La Tuque sont actuellement en négociations avec MM. Brown, propriétaires des grandes pulperies de Berlin Falls, N. H., qui établiront des usines de même nature à La Tuque. Ces puissants industriels exigent, pour fournir l'eau pure du St-Maurice à leur pulperie, une ligne de tuyaux de 24 pouces de diamètre.

Baptêmes

Fleury—Jos. Réal Roméo, fils de Félix Parrains ; M. et Mme Onésime Fleury.

Lizée—Jos. Emile Adrien, fils de Joseph Parrains ; Emile Dessureault et Leda Turcotte.

Gagné—Jos. Adolphe Alexandre, fils de Donat Parrains ; Alex. Dostaler et Rose Morin.

Gingras—Jos. Henri Fernand, fils de Victor Parrains ; M. et Mme Henri Dubé.

Dumont—Jos. Octave Paul, fils d'Anselme Parrains ; Octave Dauphinais et Melle H. Arcand.

Metzlabenleth—M. Alexandra Ant. fils d'Antonio Parrains ; M. et Mme W. St Ours.

Ferland—J. Maxime Appolinaire, fils d'Adélarde Parrains ; Maxime Vincent et Lucinda Pelletier.

Doucet—M. Alice Germaine, fille d'Albert Parrains ; Tancrède Ducharme et Amérida LeBlanc.

Lemire—M. Clarina Eva, fille de Georges Parrains ; M. et Mme Ernest Provencher.

Robillard—M. Jeanne Rachel, fille de Ferdinand Parrains ; Elzéar Métivier et Eulalie Gendron.

Châteaufort—M. Lumina Orphélie, fille d'Albert Parrains ; M. et Mme Ephrem Bouchard.

Dessureault—M. Edwidna, fille de Bruno Parrains ; M. et Mme Donat Lafontaine.

Bellefeuille—J. Ferdinand F. fils de Ferdinand Parrains ; M. et Mme Jos. Gonthier.

Panneton—Jos. Girard Robert, fils d'Alfred Parrains ; Rodrigue Panneton et Melle Louisella Viviers.

L. Massicotte TEL. BELL 139. J. A. Panneton

Massicotte & Panneton

EPICIERIS

Hôtez bien.— Faire vos achats à ce magasin veut dire :

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marchandises de première classe et à très bas prix.

Une idée : Vin depuis 60c le gallon. 3 btes Tomates, 25c. 3 btes Blé d'Inde, 25c. 3 btes Prunes, 25c. 3 btes Petits Pois, 25c.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jedis à 7 hrs, p. m.

Ne cherchez pas ! . . .

P. J. HEROUX,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Est tout trouvé pour vous donner entière satisfaction

Gants, Cravates, Coils, Chapeaux, Chemises, Etc.

21 Rue DES FORGES.

Tél. Bell 60.

28 RUE STE-MARIE.

Téléphone 558

ANSELME DUBÉ

Contracteur Général

Ouvrage fait avec tout le soin et la diligence désirable

Durand & Précourt,

EPICIERIS-LICENCIÉS EN GROS ET DETAIL

Sont Déménagés **RUE DES FORGES**

En face de chez E. N. BEAUDRY

SPECIALITES : Epicerie, Vins et Poisson frais.

Seuls agents pour "YEAST" de Fhischmann.

Examen Scientifique de la Vue

Si vous avez souvent mal à la tête et des troubles d'estomac, ce sont vos yeux qui en sont la cause.

Nos verres toriques sont les meilleurs pour voir de loin et de près. Vous saurez à quoi vous en tenir avoir consulté les spécialistes

J. P. MEUNIER, O. D.

OPTICIEN

16 RUE HART, Les TROIS-RIVIERES.

Examen des yeux gratis et satisfaction garantie.

ALLEZ AU MAGASIN MODERNE

GENEST & CLOUTIER

POUR ACHETER VOS

Remèdes Patentés et vos Parfumeries.

DEMANDEZ LE

Fer, Bœuf et Vin McCallum,

c'est un des bons toniques sur le marché

Nous avons les CHOCOLATS GANONG qui sont toujours frais.

Le TONIQUE BRÉSILIEN est excellent pour faire pousser les cheveux. Une attention spéciale à messieurs les barbiers.

GENEST & CLOUTIER

TELEPHONE BELL 155

148, rue NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières



HABILLEZ-VOUS CHEZ

BLAIS & FRERE,

181 - RUE NOTRE-DAME - 181

—SEULS AGENTS DES—

Habilllements "Campbell's Clothing"

Propos Agricoles

Les Moutons au Canada

Depuis quelques années l'élevage du mouton n'a pas prospéré comme on aurait pu l'attendre du savoir faire de nos cultivateurs. C'est un tort et c'est un mal, car nulle part au monde on ne trouve un pays mieux adapté à cette industrie que le Canada. On s'applique à produire des bêtes à cornes, des vaches laitières de premier choix, des chevaux vigoureux, des porcs payants et de la volaille d'après les méthodes modernes, mais on laisse un peu trop dans l'ombre ces chers animaux inoffensifs qui nous donnent nos habillements par leur toison et leur viande pour nourriture. Il est vrai que les chiens, surtout près des centres peuplés, sont une cause de découragement, car c'est un fait connu, il n'y a pas que les loups à faire la guerre aux troupeaux de moutons et rien de plus triste que de constater un beau matin les vides faits par la dent carnassière d'un chien ou d'un loup. Ces raisons ne sont pas suffisantes pour ne pas porter une attention toute spéciale à cette industrie de l'élevage du mouton.

En effet, si la vache nous donne son lait qui se transforme en beurre et en fromage, et amène un bénéfice dans le gousset du cultivateur, le mouton nous donne sa laine, et par elle des habits chauds pour affronter les rigueurs et duretés des hivers... et des froids. Qui donc oserait nier que l'intérêt de l'agriculture réclame chez nous plus de zèle et de persévérance dans le soin de nos bergeries? En Angleterre le mouton rapporte; les éleveurs sont organisés en syndicats et ont réussi au moyen d'une sélection raisonnée à former des races parfaitement distinctes, telles que les Lincoln, Cotswold, Leicester-Oxford, et beaucoup d'autres, en tout une vingtaine de classes bien appréciées et donnant d'excellents résultats. Nous pouvons et nous devons faire la même chose au Canada; toutes les provinces du Dominion conviennent également à l'élevage du mouton. La terre de paturage accidentée, de culture difficile, voilà ce qui attend le berger, et où ne trouvons-nous pas des milliers d'acres de terrain qui à raison de leur forme montagnueuse, ne rendent presque rien?

Au point de vue de la boucherie la viande de mouton est d'un bon rapport. De même que pour le bœuf et le porc, le marché demande des animaux jeunes et relativement légers. Il faut au cuisinier des quartiers épais, bien garnis, plutôt légers, soit pour la table domestique, soit pour celle du restaurant. On constate que la proportion de mouton envoyé au marché avant l'âge d'un an est de 70 à 80 pour cent du total. De là on conclut que pour l'avenir de cette industrie on devra réussir à obtenir des agneaux à développement rapide. Le marché veut de la viande et cette viande est estimée quand elle se trouve sur le dos, les reins ou les cuisses. Le cultivateur devrait donc se procurer un troupeau uniforme de brebis vigoureuses, bonnes laitières, ayant une poitrine large et profonde et ne pas se méprendre sur les qualités essentielles qui font les meilleurs sujets, soit pour l'élevage, soit pour l'abattoir.

VIN DE QUINQUINA

Très bon et fortifiant pour certains malades. Il s'obtient de la manière suivante. Ecrasez le quinquina acheté chez le pharmacien ou droguiste, jusqu'à le réduire en poudre fine. Mettez cette poudre dans l'alcool. Au bout de 24 heures, ajoutez-y du vin rouge ou blanc, laissez macérer huit jours, après lesquels vous coulez à travers un linge et vous mettez en bouteille. On prend de ce vin une heure ou deux avant chaque repas, à la dose de deux cuillerées.

LA CENDRE DE BOIS

Elle contient de la potasse dans la proportion de 10 pour cent, de l'acide phosphorique 2 à 3 p. c. et de la chaux 43 à 70 b. c. Une fois lessivée elle perd sa potasse et n'est bonne qu'à raison de la chaux qu'elle garde. La cendre convient comme couverture surtout sur les prairies humides, elle sert d'ameublement pour les terres noires où elle aide à la nitrification de l'azote.

Dans les vergers, elle empêche la chute prématurée des fruits, leur donne un beau coloris. Un minot de cendres pèse environ 50 livres et vaut 50 centimes au prix où sont les engrais chimiques du commerce.

L'Agronome de la Minerne.

Le Serment du Roi

Il est à peu près certain que le serment du Roi sera modifié en y retranchant ce qu'il y a de profondément injurieux pour les catholiques. Nous attendons que les dépêches nous confirment cette bonne nouvelle.

Quoiqu'il en soit, il est intéressant de savoir comment nos compatriotes protestants envisagent cette modification; et dans les citations qui vont suivre, nos lecteurs seront heureux d'apprécier combien des esprits certains intéressés nous représentent comme fermés, et sont élargis.

Voici ce que dit le "World" de Toronto:

"Les temps ont changé depuis la loi de 1700, et les périls contre lesquels elle voulait garder la couronne d'Angleterre n'existent plus, bien qu'il reste encore dans certains milieux un sentiment assez fort pour empêcher la suppression proposée. Cependant, la masse de la population admet généralement que les termes de la déclaration offensent inutilement les catholiques, et pourraient être modifiés sans nuire à leur efficacité."

Le Witness est plus précis. Voici ce qu'il dit:

Il ne faut pas s'imaginer que la maison royale changerait de croyances simplement parce qu'elle ne serait pas obligée de jurer qu'elle ne le fera pas. Encore moins doit-on penser que ce serment pourrait empêcher de croire les mêmes choses que les catholiques, si telles étaient ses dispositions.

L'esprit du protestantisme moderne dont l'essence même est la liberté de conscience, rend intolérable cette déclaration officielle que les principales croyances des catholiques sont de la superstition et de l'idolâtrie. On n'entend même plus ces expressions dans les controverses religieuses, et elles sont bien loin d'être à leur place dans la bouche d'un roi qui prend la direction de royaumes dont les peuples, avec son consentement cordial, professent toutes sortes de religions, dont quelques-unes sont réellement idolâtres et superstitieuses. Ces paroles sont offensantes au plus haut point pour les sujets catholiques romains du roi, et mettent rudement à l'épreuve leur loyauté. Les catholiques de l'empire ont montré un entier dévouement à la personne du roi défunt et au trône en dépit de l'exécration officielle de leurs croyances, et il sera certainement suffisant que le nouveau roi déclare seulement qu'il est protestant."

Et finalement, le "globe de Toronto" s'exprime à son tour comme suit:

"Des événements historiques tels que l'accession d'un souverain au trône servent à démontrer l'avancement graduel du peuple vers le libéralisme et une tolérance intelligente.

Les protestants ne craignent plus la colère divine, à cause de leur tolérance à laisser des catholiques approcher d'eux, de même que les catholiques ne craignent plus que Dieu se venge s'ils prennent contact avec les protestants. Protestants et catholiques ont une plus grande confiance dans la bonté du maître de l'univers, et conséquemment plus de confiance et de respect les uns à l'égard des autres. L'esprit qui les poussait autrefois à s'entretenir pour la défense de ce qu'ils croyaient par ignorance être une cause sacrée disparaît rapidement et n'existe presque plus. Aucune religion n'impose maintenant ses rites et ses croyances à une autre par la force. On est arrivé à une conception plus profonde et plus vraie de la religion, et le peuple ne cherche plus à tuer pour des déclarations de croyance.

La crainte qu'un roi catholique pourrait persécuter des protestants, ou un roi protestant persécuter des catholiques est chose du passé. Aucun protestant, qui a le sens de la genti-

lité pour ses compatriotes d'une autre croyance ne croit aujourd'hui qu'une formule de serment offensive pour les catholiques est un moyen d'arrêter les tendances cachées que pourrait avoir un roi pour le catholicisme romain.

Cette idée étroite et matérielle n'a plus sa place dans l'esprit éclairé d'aujourd'hui. Le fait que les catholiques romains demandent une modification dans la formule du serment, au lieu de considérer la chose sans importance, est une assurance agréable, mais inutile de leur loyauté. Ils ne veulent pas que le roi soit soumis à une obligation qui ne peut-être qu'humiliante dans ce siècle éclairé. Le roi ressent plus qu'eux-mêmes l'indignité de garder dans la formule du serment les mots offensants du passé."

Il nous reste à ajouter qu'avant de prendre officiellement possession du trône, le roi est obligé de prêter deux serments. Le premier, celui du couronnement, le lie seulement à la religion protestante. Les catholiques n'ont aucune objection à cela. Le deuxième, celui de l'accession au trône et que le roi prononce immédiatement après le premier, contient des choses blessantes pour les catholiques. Il dit que la croyance des catholiques à la transsubstantiation, l'invocation des saints, le culte de la Sainte Vierge, sont de la superstition, de l'idolâtrie. Ce sont ces injures que les catholiques demandent que l'on fasse disparaître de la formule du serment.

La Politique et les Avocats

... Ne devraient pas marcher de pair, nous dit une notabilité américaine. La tige, c'est une chose; le har nais de la politique, c'est une autre chose. Cette idée émise devant des étudiants des États-Unis, ne manque pas de justesse, et nous en pourrions aussi bien faire notre profit ici, en déca de la quarante-cinquième que par delà.

Walter B. Vincent, de Providence, a donné une conférence devant les étudiants en droit sur l'étiquette que l'avocat doit observer envers la cour, envers ses camarades, et envers le monde en général.

"Se lancer tête baissée dans la politique et l'économie politique quand on n'en connaît pas le premier mot, a continué l'orateur, est aussi une autre grave erreur, étant donné que nul ne

Tabac à Fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Goût

DERNIER AVIS

CEUX QUI LISAIENT notre annonce de la semaine dernière à propos de "ASAYA-NEURALL," la nouvelle préparation médicinale pour la guérison de l'épuisement nerveux et qui avaient l'intention de demander un échantillon gratuit tel qu'annoncé, peuvent encore obtenir cet échantillon des soussignés. L'échantillon est suffisant pour démontrer positivement l'efficacité de cette préparation dans votre cas

ASAYA-NEURALL

(MARQUE DE FABRIQUE)

EST RECOMMANDÉ

aux personnes jeunes ou âgées, qui, par suite de surmenage, soucis, émotions intenses, chagrin, excès alcooliques, ou qui, pour tout autre cause ont surmené ou épuisé leur système nerveux et conséquemment dorment mal, se réveillent fatigués et épuisés, sont moroses, enclins aux transpirations sous la moindre irritation, souffrent de manque d'appétit, d'indigestions, et qui sont en un mot *complètement épuisés*. Cet état, facilement reconnaissable est assez commun et on en rencontre des cas dans presque toutes les familles. Il s'améliore promptement avec un seul traitement de cette préparation qui, en sur-alimentant les tissus nerveux cause un sommeil réparateur, augmente l'appétit et facilite la digestion.

GRANDES BOUTEILLES, \$1.50

Une bouteille employée trois fois par jour selon la direction suffit pour un traitement de 20 jours, traitement suffisant pour la guérison d'affections nerveuses ordinaires.

On peut obtenir les échantillons, ainsi que les grandes bouteilles de :

PHARMACIE PELLETIER.

Préparé par DAVIS & LAWRENCE CO., Fabricants Chimistes, New York, Montréal et Shanghai.

peut servir deux maîtres, la politique et la loi."

"L'avocat doit naturellement se familiariser avec les lois et la façon dont elles sont faites, mais il doit rester dans l'ombre et s'occuper plutôt de la loi que de la politique."

M. Vincent a aussi condamné l'avocat qui court derrière l'ambulance pour persuader le blessé d'intenter une action en dommages au propriétaire. "Cet homme, a dit M. Vincent, est le plus pernicieux représentant de la profession qu'on puisse imaginer.

M. Vincent a aussi tancé ceux qui font la cour aux reporters de journaux et qui se font imprimer à chaque cause qu'ils plaident.

"Le capital d'un avocat est sa réputation," a dit, en terminant, M. Vincent.

Bureau d'Enregistrement

Transport—Elzéar Lacerte à Pierre Bellemare et al.

Quittance—Elzéar Lacerte à Denis Lacerte.

Passage mitoyen—Adélar Provencher à Nap. Levasseur, Trois-Rivières.

Vente—Amédée Côté à Jean Côté, Trois-Rivières.

Bail—J. A. Dufresne à Panneton & Frère, Shaw Falls.

Vente—Jos. Grenier à Geo. Lalonde et W. Chrétien, Baie Shaw.

Obligation—Adélar Déchène à Chas. Richard Baie Shaw.

Quittance—Gaspard Larue à Elzéar Lacerte, Baie Shaw.

Obligation—Nap. Fortin et al à Mme Benj. Bourgeois, Trois-Rivières.

do—Donat Gélinas à Frs. Gélinas, St-Sévère.

do—J. Bte. Lacroix à Camille Cairy, Trois-Rivières.

Quittance—Pierre Héroux à Odilon Gélinas, Trois-Rivières.

do—Mme Z. Marchand Sr. à Z. Marchand, Jr., Trois-Rivières.

do—Frs. Gélinas, à Donat Gélinas, Trois-Rivières.

do—Philias Gélinas à Donat Gélinas, Trois-Rivières.

do—Antoine Marneau à Mme Ludger Magny, Trois-Rivières.

Vente—Adélar Beaulieu à Dems Pellerin, Baie Shaw.

do—Trefflé Grenier à Corp. Episcopale, Trois-Rivières.

Promesse de Vente—Edmond Bourassa à H. S. Vipond, Trois-Rivières.

do—James Marchand à H. S. Vipond, Trois-Rivières.

Donation—Mme Denis Riopel à Honoré Riopel, St-Mathieu.

Testament—Adolphe Lamy à Arthur Lamy et al, St-Barnabé.

Vente—Onésime Panneton à Jean Bellemare, Yamachiche.

Obligation—Victor Lamy à Philias Trahan, St-Sévère.

Quittance—Mme Chs. Meunier à Victor Lamy, St-Sévère.

do—Octave Marneau à Adolphe Fugère, St-Sévère.

Vente—Alfred Lemire à Nap. Fortin, St-Boniface.

do—Dionis Bellemare à Honoré Vincent, Yamachiche.

do—Grégoire Aubry à Honoré Vincent, Yamachiche.

Testament—Honoré Vincent à Ovide Vincent, Pte-du-lac.

Bail—H. Biermans à W. J. Walsh, Shaw Falls.

Main levée partielle—Corporation Trois-Rivières, The Wabasso Cotton Co., Trois-Rivières.

Mariage—Tancrède Parent à Cécile Buckley, Trois-Rivières.

Quittance—Pierre Boisvert à Odilon Gélinas, Trois-Rivières.

Mariage—Ulric Gérard à Phébé Toussignan, Trois-Rivières.

Donation—Frs. Nap. Girard à Ulric Girard, Trois-Rivières.

Vente—Shaw W. P. Co. à O. Bellemare et F. Boulanger, Shaw Falls.

Quittance—Ferd. Boulanger à Onés. Bellemare, Shaw Falls.

Obligation—Onés. Bellemare à Alfred Godin et al, Shaw Falls.

Donation—Maxime Mathieu à Onésime Mathieu, St-Barnabé.

Vente à réméré—Louis Héroux à F. X. Bellemare, St-Sévère.

Quittance—The Laurentide Paper Co. à Léandre Jacques, St-Sévère.

Testament—Geo. Bell à Mme John Bolton, St-Sévère.

Mariage—Jos. E. Sébastien à Vve Jos. Dusablon, St-Sévère.

Lisez le "Bien Public" et vous serez au courant de toutes les nouvelles.



TAPISSERIES!!

Librairie Laval, 3 Rue Hart

Voailles! Voailles!

Ceux qui veulent avoir des Poules bonnes Pondeuses en Hiver.

Avant de faire couver vos œufs au printemps, écrivez-moi ou téléphonez moi. Je suis en position de vous fournir des œufs de Rhode Island rouge et de Leghorn blanche, qui ont obtenus les 1ers prix à l'Exposition de Montréal, à raison de \$1.50 la couvée de 13 œufs. Donnez votre ordre d'avance.

J. A. BOURASSA, St-Boniface, Co. St-Maurice, Q.

25%

Vingt cinq pour cent de réduction sur tous nos marchandises d'aujourd'hui à notre inventaire, 2 janvier 1910.

A. Laurin & Cie

Marchands de MEUBLES

No. 42 rue Du Platon

Entrepôt 103 Des Forges

L'Elixir Anti-Rhumatique

DU DR. JOS. COMTOIS

Pour la guérison prompte et assurée du Rhumatisme sous toutes ses formes. Inflammatoire, articulaire, musculaire, goutteux, lumbago, sciatique et névralgies violentes.

Prix \$2.50 la bouteille.

Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15c. adressé au Dr Jos. Comtois, St-Barthélemy, comté Berthier, P. Q.

Dépositaire aux Trois-Rivières.

Pharmacie NORMAND,

Coin des rues Notre-Dame et Des Forges

Faites faire vos impressions chez Vanasse & Lefrançois, 25 rue Du Platon.



MALE ATTIRE

Tailored Clothes

— NOS —

Modèles du Printemps

Sont maintenant Exposés

Tous les raffinements de la mode y sont compris.

Le matériel que les manufacturiers d'Angleterre et de la Nouvelle Ecosse nous ont soumis est le plus beau de couleur et de bon goût.

SATISFACTION: s'est le mot. Coupe parfaite ou non vendue.

Quand venez-vous nous Voir?

\$12.00 à \$35.00

Hébert & Lesieur,

AGENTS

LETTRE PASTORALE
DES

Pères du Premier Concile Plénier
DE QUEBEC

19 Septembre—1er Novembre 1909
L'esprit chrétien dans l'individu, dans la famille et dans la société.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du Canada, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

(Suite.)

Ces paroles, nos très chers frères, sont décisives. Elles résument avec précision et autorité l'enseignement de l'Eglise au sujet des écoles neutres et anti-catholiques. Vous y trouverez, très nettement tracée, une ligne de conduite dont il ne vous est pas permis de vous écarter sans offenser Dieu et sans mettre en péril la foi de vos enfants. Partout où existent des écoles catholiques, c'est une obligation de conscience pour les parents d'y envoyer leurs enfants. Là où ces écoles feraient défaut, nous demandons aux pasteurs et aux fidèles de travailler à en établir, en usant de tous les droits que la loi leur reconnaît; et dans ces parties du pays, où les catholiques ne peuvent pas faire servir les taxes scolaires, qui leur sont imposées, à l'instruction catholique de leurs enfants, qu'ils prennent tous les moyens à leur disposition pour assurer à ceux-ci, au prix même des plus grands sacrifices, le bienfait d'une éducation en conformité avec leur foi.

Après avoir signalé les écoles condamnables, Léon XIII indique quelles écoles les catholiques ont le droit et le devoir de réclamer pour leurs enfants:

"La justice et la raison exigent que nos élèves trouvent dans les écoles non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, l'éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent... Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leurs droits. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes."

Nous avons tenu, nos chers frères, à remettre sous vos yeux d'aussi salutaires enseignements. Ils vous font voir quelle importance l'Eglise attache au grave problème de l'éducation et de quelle maternelle sollicitude elle enveloppe ces chers enfants, qui forment la portion choisie de son troupeau. Volontiers elle fait écho au terrible anathème que Jésus a prononcé contre quiconque scandalise un seul de ces petits: "Mieux vaudrait, pour cet homme, être précipité au fond de la mer avec une meule de moulin au cou." Inspirez-vous bien de ces sentiments et laissez-vous guider par cette doctrine. Rappelez-vous toujours que l'école, pas plus que le foyer, ne saurait échapper à votre vigilant contrôle. Les leçons et les exemples du maître, comme les vôtres donnent à l'enfant la vie ou la mort, la vertu ou le vice. Votre œuvre ne sera donc complète, et votre devoir rempli, que le jour, où, par vos soins, l'école et le foyer, vraiment restaurés dans le Christ, prépareront à la société les citoyens et les chrétiens dont elle a besoin.

III

L'esprit Chrétien dans la société

La vie individuelle, après s'être développée et comme élargie dans le cadre du foyer familial, achève de rayonner et de s'épanouir sur le théâtre plus vaste de la société. L'homme n'est pas seulement membre ou chef d'une ville, d'une province, d'une patrie. Dans ce cercle agrandi où s'exerce son

activité, ses intérêts personnels se lient nécessairement aux intérêts d'autrui, et de cette liaison naissent pour lui des droits et des devoirs nouveaux: c'est la vie sociale. Or cette vie, complètement naturel des deux autres, est soumise comme elle au jugement de Dieu, aux prescriptions de la conscience et aux enseignements de la foi. Le Christ veut régner sur la société aussi bien que les familles et l'individu. Pour cela, il importe que les catholiques, dans tous les actes de leur vie sociale, sachent bien s'inspirer des préceptes de l'évangile et se montrent toujours fils respectueux et soumis de l'Eglise, que Jésus-Christ a établie pour éclairer, guider et sauver les nations comme les individus. Nous voulons, nos très chers frères, attirer votre attention sur les obligations très graves que vous impose le titre de citoyens catholiques, et sur la nécessité de bien imprégner d'esprit chrétien toute votre vie sociale.

10 Devoirs du Citoyen Catholique

Laissez-nous d'abord vous demander de toujours unir dans un indéfectible amour l'Eglise catholique et la patrie canadienne, et de donner à chacune, dans vos pensées et dans votre dévouement, la place qui lui convient. "Aimer les deux patries, dit Léon XIII, celle de la terre et celle du ciel, mais de façon que l'amour de la patrie céleste l'emporte sur l'amour de la première, et que jamais les lois humaines ne passent avant la loi de Dieu, tel est le devoir essentiel des chrétiens d'où sortent, comme de leur source, tous les autres devoirs." Pour cela, gardez bien les traditions chrétiennes que vous ont léguées vos ancêtres, et ne laissez pas s'obscurcir les principes salutaires qui doivent éclairer les mœurs publiques. Quel que soit votre rôle dans la société civile, remplissez-le avec droiture et désintéressement, plaçant l'intérêt commun avant vos intérêts personnels, vous laissant toujours guider par votre conscience de catholiques, et vous élevant au-dessus de toutes les divisions pour promouvoir le bien social et défendre les droits sacrés de la religion.

(A suivre)

Ce Concours Primé

Nous annonçons l'autre jour que dans un concours donné par la "Revue de la Tempérance" le premier prix a été obtenu par une de nos jeunes normaliennes des Trois-Rivières, Melle Angéline Tessier.

Nous réitérons nos félicitations à Melle Tessier, et nous reproduisons aujourd'hui de la Revue, sa composition primée qui a pour titre:

Pourquoi je veux rester tempérante

(Premier prix au concours.)

L'homme, dit l'Ecriture, est enclin au mal, mais parmi les passions qui attaquent sans cesse son cœur, il en est une bien terrible, et dont les effets, plus affreux encore, causent de grands ravages au sein de notre société. Je veux parler de l'intempérance.

En effet, que de victimes ne fait-elle pas aujourd'hui et combien ne se laissent-ils pas dégrader par elle? Aussi, jeunes filles, c'est avec une noble ardeur que je m'unis à votre étendard pour lutter vaillamment contre ce vice affreux, démoralisateur de notre pays.

Toutefois, notre fière devise sera le cri de ralliement qui nous appellera au combat: "Jeunes filles, restons tempérantes, oui tempérantes toujours."

Mais quels sont donc les avantages que nous apporte la pratique d'une telle vertu? Pour bien les comprendre, jetons, pendant quelques instants, nos regards sur cette personne qui s'avance dans la vie: mère d'une nombreuse famille, ses exemples, plus éloquents encore que ses conseils, révèlent à tous les siens la sublimité de cette vertu. Semblable à la femme forte dont parle l'Evangile, elle accomplit parfaitement tous ses devoirs, et n'oublie pas que sa mission est de former les générations futures, elle redouble d'ardeur tous les jours pour inculquer dans le cœur des siens l'amour de la tempérance. Oh! Heureuse sont les familles qui possèdent un tel trésor! Le bonheur y règne toujours et le lien doux et fort qui en unit les membres est un avant-goût de l'immense charité qui existe entre Dieu et ses élus. En un mot, c'est la récompense promise aux familles chastes et sobres.

Mais, ce ne sont pas là tous les privilèges de la tempérance: de même, dit un pieux auteur, que les images ne se reflètent pas dans les eaux troubles d'un lac, de même les choses du ciel ne peuvent se réfléchir dans une âme avilie et troublée par le vice. En effet, comment, après avoir noyé son âme dans un verre de whiskey, comment voulez-vous l'illuminer aux clartés de la foi? Le cœur perdu dans la fange du vice ne sait plus s'abîmer dans l'essence de l'amour divin. Il préfère se traîner dans la boue. Quel avilissement! Quel esclavage! Oh! combien est affreux le vice de l'ivrognerie! Oui, toujours, je veux rester tempérante; car, c'est à nous aussi, jeunes filles, qu'appartient la noble mission de faire aimer la tempérance; nous travaillerons ainsi à l'augmentation de la foi et à la prospérité de notre pays; la société nous bénira d'avoir par là apporté au milieu d'elle la paix et le bonheur. Que l'exemple de Jésus nous encourage; n'a-t-il pas été abreuvé, sur la croix, de fiel et de vinaigre? Et nous, nous nous livrerions à l'intempérance? Non jamais, jamais! Marie, la Vierge Immaculée, plongée dans la douleur, au pied de la Croix de son divin Fils, nous aidera aussi dans nos résolutions.

Angéline Tessier.

Ecole Normale, Trois-Rivières, 23 mars 1910

Qu'elle en fait du Mal!

Qu'elle en fait du mal, cette presse jaune!

L'autre jour, je parlais des remèdes, des poudres, des eaux merveilleuses qu'elle annonce; mais ce n'est pas que par ce côté-là qu'elle est détestable, dangereuse.

Examinez l'une de ses pages du samedi, illustrée en jaune, en rouge, en bleu, etc., et dites si, du milieu de ces images grotesques, vous pouvez tirer seulement un grain d'enseignement moralisateur.

Encore, si cela était inoffensif.

Qu'on ne s'y laisse pas prendre. Ces images criardes et bêtes, à la longue, produisent un mauvais effet dont on ne se défie pas assez.

Remarquez que sous le couvert de la farce on trouve le renversement de l'ordre, le mépris des choses souvent les plus sacrées.

Dans ces aventures fantaisistes, combien de fois le dévouement, le devoir, la vieillesse sont sacrifiés à la fourberie!

L'enfant ordinairement si naïf, si franc, apprendra dans la gazette jaune du samedi l'art de tromper, d'être ingrat et polisson.

Et la vie de famille? On s'efforce de la couvrir de ridicule.

On accumule le plus de sottises possible sur le compte des époux. Quant au troisième personnage de la scène, le bébé, il porte parfois une tête d'amphibie: et de sa bouche fendue jusqu'aux oreilles s'échappent des "da! da!" dignes de l'artiste qui les invente.

Et l'an prochain que sera-t-il devenu ce bébé?

Il sera probablement métamorphosé en un *Gugusse* quelconque que l'on enverra guerroyer, à la défense de l'Empire.

On ne nous dira peut-être pas si l'enfant s'est vendu à la cause de la marine.....

En tout cas, le journal jaune continuera de prêcher le patriotisme, tout en se moquant de ses lecteurs canadiens-français et en leur faisant du mal.

CANADIEN.

LA FOI

Si vous êtes troublé de quelques tentations contre la foi, si le doute vient solliciter votre esprit, méprisez tout cela: c'est l'effet de l'orgueil c'est l'action du démon. Mais, de plus, instruisez-vous à fond des vérités de la religion: étudiez-les avec humilité, avec sincérité: insistez sur le motif de votre foi: vous croyez, parce que Dieu a parlé; si ce qu'il dit n'était pas vrai, c'est que lui, la vérité infinie, se tromperait ou vous tromperait.

N'imitiez pas ceux qui, sous prétexte de mieux se rendre compte de leur croyance, ne consultent que les livres

qui l'attaquent, et ne lisent que les objections, sans se soucier des réponses. Renouvelez souvent l'acte de foi; que votre foi passe dans votre vie, inspire vos discours et rayonne autour de vous, comme un flambeau qui communique sa lumière de proche en proche.

Priez, afin que Dieu même entretienne en vous cette lampe qui brille au milieu d'épaisses ténèbres; enfin, pour mieux croire, aimez: aimez Jésus aimez Marie, et puissez dans leurs cœurs, comme Thomas dans les plaies sacrées, avec un amour plus généreux, une foi plus vive.

R. P. OLIVAINT.

La prière n'est pas un des moyens de croire, c'est le moyen des moyens. La foi est promise à la prière et jamais elle n'a fait défaut à son appel.

BALMES.

Le Duc de Connaught

Il a été fortement question de donner au Canada comme futur gouverneur général, le frère du feu ROI, le Duc de Connaught. Les impérialistes impérialisants se grandissaient d'aise, espérant beaucoup de l'influence de cette illustre personnalité sur nos ministres malléables.

Il leur faudra déchanter car le duc ne viendra pas, et c'est "Le Soleil" lui-même, l'organe bien auprès des dieux, qui nous en explique les multiples raisons.

On assure de source officielle qu'aucune démarche n'a encore été faite en vue de faire nommer le duc de Connaught à la position de gouverneur Général du Canada, en remplacement de Lord Grey, dont le terme d'office expire à l'automne. Le ministère avait choisi le comte de Carnington qui serait certainement allé à Ottawa si le roi Georges V ne l'avait nommé grand chambellan.

Au point de vue personnel, la nomination du duc rencontrerait la plus chaleureuse approbation, mais elle rencontre de sérieux obstacles. Un correspondant du "Times" suggère aujourd'hui que les devoirs de gouverneur général du Canada se sont multipliés en ces dernières années, à cause de l'expansion dans l'ouest et de la croissance rapide du pays, que quelque indulgents que les canadiens désirent être, les devoirs de la charge se raient au-delà des forces du duc et de la duchesse.

Un autre obstacle plus sérieux est le fait que la mort du roi impose au duc et au prince Arthur de Connaught le devoir onéreux de représenter le souverain à diverses fonctions impériales, soit en Angleterre soit à l'étranger, tâche dont jusqu'ici s'est acquitté le prince de Galles.

Une autre difficulté dont on parle beaucoup dans les cercles officiels est le précédent qui serait ainsi créé et que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Sud-Africain s'attendraient à voir suivre chez eux, et il n'y a pas assez de représentants royaux du souverain pour servir toutes les colonies à tour de rôle.

Entre chasseurs.—André: —C'est tout de même pas un chien, n'est-ce pas Jacques? Je trouve qu'on a bien raison de dire que certains chiens sont plus intelligents que leurs maîtres.

—Oh certainement! répond naïvement Jacques; pour ma part, j'en ai un comme ça.

Logique enfantine.—Un enfant s'était levé fort tard. Son père le gronde et ajoute à la mercuriale ce petit apologue: —Un homme diligent qui s'était levé fort matiu trouva sur son chemin une bourse pleine d'or....

—Oh! papa, interrompt vivement l'enfant; celui qui l'avait perdue s'était levé plus matin que lui.

Progrès.—Madame, mettez-vous demain votre toilette blanche? demande une femme de chambre fin de siècle. —Oui; pourquoi me demandez-vous cela, Marie?

Oh! c'est qu'alors je mettrai ma toilette bleue, parce nous nous ressemblons déjà, cela ne convient pas.

Tabac à Fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Goût.

Pour vos EPICERIES allez chez

Bellefeuille & Giroux,

MARCHANDS LICENCIÉS

GROS ET DETAIL

Coin Des Forges et Hart

Téléphone 310

Nous recevons tous les jours notre nouveau stock de

GRAINES de SEMENCE

et notre assortiment est meilleur que jamais.

Nous avons choisi personnellement ces graines et pourrons GARANTIR qu'elles sont de la MEILLEURE QUALITE.

Nous avons un assortiment complet de

Graines de Tomates, Celeri, Choux, Choux-fleur, Etc.

— N'oubliez pas l'adresse —

PHARMACIE WILLIAMS,
Tout près du Marché. 20 RUE HART.

La Banque Provinciale
DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIÈGE CENTRAL: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. H. LAPORTE, Vice-Président: M. W. F. CARSLY
Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN
Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPPELLE
Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires censeurs)

Prés.: HON. SIR ALEX. LACOSTE, Vice-Prés.: A. S. HAMELIN
HON. SIR LOMER GOUIN

Gérant Général: TANCRÈDE BIENVENU

Auditeur: A. S. HAMELIN Inspecteur: J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte les compte d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certificat de Dépôt** spécial, payable à Huit jours d'avance et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir: 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/2 p. c. 12 mois 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIÈRES

BUREAU TEMPORAIRE 3 RUE HART

NAPOLEON LANGLOIS,

GÉRANT.

J. B. LORANGER

MARCHAND DE

Peintures Huiles, Vernis, Vitres, Ustensiles de cuisine au complet

Matériaux de Construction, Etc.

24 Rue Badeaux, LES TROIS-RIVIÈRES.

Téléphone Bell 93

EN FACE DU MARCHÉ

Louis BADEAUX,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

SPECIALITE: MATINEES en SOIE et POINT

Assortiment Complet de TAPIS et PRELARTS.

Tél. 134 - 36 RUE DES FORGES, - Les Trois-Rivières

N. B.—Nous donnons des cartes pour CADEAUX.

A VENDRE

Dans un des plus beaux sites de la ville, un bloc-de maisons en construction, en briques avec plan et devis, contenant quatre magasins et quatre logements privés, situés au coin des rues Notre-Dame et avenue Laviolette vis-à-vis le terrain où sera bâti les nouveaux bureaux de poste et douane des Trois-Rivières, sera vendu au complet ou séparément.

S'adresser à
VICTOR DESMARAIS,
25-8f No. 5 avenue Laviolette

AU BON MARCHÉ

J.A. Dostaler & Frère

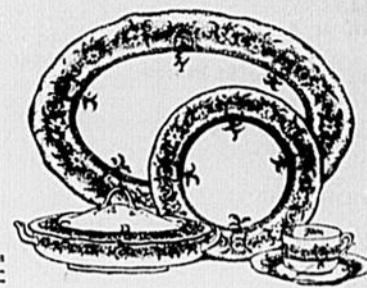
— EPICIERS —

SPECIALITE: Foin Grains & Paille

39, Ste-Marie, Tél. 264
LES TROIS-RIVIÈRES.



Qu'on se le dise et qu'on en Profite!



LA MAISON

NAP. E. GODIN,

Offre en vente pour d'ici au 20 Mai, à Grande Réduction,
150 SERVICES A DINER

- 40 Services de 97 Morceaux, blanc et or (trèfle) valant \$8.50 pour **\$6.49**
- 40 Services de 97 Morceaux, blanc et or (feuille d'érable) valant \$8.50 pour **\$6.49**
- 40 Services de 97 Morceaux, semi porcelaine, avec décoration en bleu, vert, brun ou rose, valant \$6.50 pour **5.49**
- 30 Services de 97 Morceaux, en pierre blanche, anglaise, valant \$6.50 pour **5.39**
- De plus 50 variétés de Services à Toilette, de 10 morceaux, Réduits de 10%, 15% et 20%.

Magasins ouverts
Tous les Soirs.

Je vous prie de noter aussi que je discontinue la vente des Granits et des Ustensiles de Cuisine, et la balance de mon stock est sacrifiée au prix coûtant et en dessous.

Venez vous convaincre par vous-mêmes des grands avantages que je vous offre.

NAP. E. GODIN,
12 et 14 Rue Des Forges,
LES TROIS-RIVIERES.

Revue Commerciale

A la campagne, la situation générale est bonne. Les pluies et les gelées fréquentes n'ont pas causé de dommage ni retardé les travaux du printemps. S'il y a quelque chose, elles ont été d'un grand bien pour l'herbe et les pâturages qui sont magnifiques et ont amené une augmentation dans la production du lard.

Aussi le marché des produits laitiers accuse une meilleure demande; le prix du beurre a subi une nouvelle baisse et se cote à 27c. et 28c. la livre. Les cotations pour le gros 25 et 26c. chez certains commerçants.

Les œufs n'offrent pas de variations: ils se vendent encore 20c. la douzaine et ils vont rester à ce prix, peut-être avec une légère hausse pour la semaine prochaine, car le temps de la plus grande production tend déjà à sa fin.

Les prix des viandes ne présentent pas de changements appréciables; le lard est revenu à son même prix du gros \$13.50 à \$14.00 le cent livres, abattu. Le détail est encore ferme à 18c. la livre, ou \$10.00 à \$10.25 sur pieds.

Les veaux se font plus rares; ils sont en moins grande quantité et de meilleur qualité. Les prix un sont peu plus fermes; à 15c. dans les belles parties et 8 à 12c. les autres parties.

Le prix du bœuf se maintient toujours haut surtout pour la première qualité, le bœuf de l'Ouest, on le vend encore à 18c. dans les parties de choix et 18 à 15c. les autres parties. Le bœuf de campagne se vend à plus bas prix de 8 à 15c. la livre.

Le marché aux provisions a subi une nouvelle baisse et l'on ne sait où il s'arrêtera. Le commerce est actuellement lourd et inactif par suite d'une demande ou exportation qui est moins forte sur les marchés étrangers. De grandes quantités sont entassées dans les entrepôts, en attendant une hausse de prix qui est peu probable. Nos fermiers qui ont gardé aussi plus que jamais les céréales, l'avoine entre autres, sont désappointés grandement et bien en colère d'avoir écouté le conseil de certains hommes d'affaires, en faisant une telle accumulation. Ils s'en mordent les pouces un peu tard, et pour cela ils vont être forcés d'écouler leur stock, alors en le jetant sur le marché. Ils vont l'inonder et ce qui fait que l'avoine tombera de nouveau. On la

cite actuellement de 38 à 40c. par lot de wagon et se vend encore \$1.00 le sac par deux minots. Le gru et le son sont à la baisse de \$1.00 par tonnes.

La farine a encore son même prix avec une tendance à la baisse.

Le marché des fruits semble avoir une amélioration, la demande est un peu plus grande à mesure que la température se fait plus chaude. Les prix se tiennent élevés et le resteront aussi toute la belle saison par suite de la forte demande et de la production qui n'offre pas grande espérance.

Le commerce de bois est moins lent et la demande est un peu plus raisonnable.

Notre port présente une assez bonne activité: l'on y voit des vapeurs océaniques, des barges des grands lacs, des goélettes etc. pour chargement de bois de pulpe.

J. A. CHARBONNEAU.

LE Dr. G. H. DESJARDINS

Spécialiste pour les
MALADIES DES YEUX
502 Rue St-Denis, Montréal.
Tél. Est 1840.

Il faut qu'on y aille

Le vaillant organe de l'A. C. J. C. annonce, dans sa dernière livraison, que la première retraite fermée, pour cette année, aura lieu du 16 au 20 juin (jeudi à lundi). Elle se tiendra à la ville La Broquerie, Boucherville.

Les journaux, ont à maintes reprises, disent le bien incalculable de ces retraites. C'est avec raison qu'on y a même vu l'"Ouvrier qui nous sauvera". Aux deux retraites de l'an dernier, Les Trois-Rivières avait ses représentants. Ce furent MM. Jules Dumoulin et Charles Bourgeois. Ils revinrent enchantés.

Nous espérons que leur exemple sera suivi et que la jeunesse trifluvienne figurera honorablement à la prochaine retraite de juin.

Plusieurs de nos jeunes gens pourraient facilement disposer de 3 ou 4 jours pour aller "tonifier leur âme par un traitement intensif fondé sur la méditation sérieuse et la prière sincère et réfléchie" (V. E. Beaupré, prés. de l'A.C.J.C.)

Et puis, au contact de cet élite de

notre jeunesse canadienne, que d'horizons nouveaux ils verront s'ouvrir à leurs regards, que d'utiles leçons d'énergie morale ils vont apprendre!

Il faut bon de voir cette brillante phalange, qui, rêvant des jours meilleurs pour la société de demain, et sentant bien que les sociétés valent ce que vaut la classe qui les dirige, entend donner aux générations à venir, une classe dirigeante plus consciente de ses responsabilités, mieux instruite de sa mission, mieux aguerrie contre le mal, plus ouverte aux notions de justice sociale, de relèvement moral, moins égoïste, plus chrétienne.

Or pour obtenir ce résultat, pour raffermir sa foi, réchauffer son âme, refaire ses forces spirituelles, se tracer un programme de vie répondant aux besoins individuels comme aux besoins sociaux de l'heure présente et tremper son caractère à l'effet de tendre ensuite, sans jamais faiblir, vers l'idéal choisi, pour cette salutaire besogne, rien de plus propice que la retraite fermée.

Il faut donc, jeunes gens, qu'on y aille et sans hésiter.

A cette fin faites parvenir votre adhésion le plus tôt possible à l'adresse suivante:

Comité central de l'A. C. J. C., casier, 2183, Montréal.

Pour plus amples renseignements l'on peut conférer avec le Directeur de la Ligue des Jeunes Gens.

Les Nouveaux Souverains

(Du Devoir, samedi, 7 mai)

Le prince de Galles, Georges-Frederick-Ernest-Albert, qui monte sur le trône d'Angleterre, est le fils cadet du défunt roi Edouard et de la reine Alexandra. Il naquit à Marlborough House, le 3 juin 1865, dix-sept mois après la naissance de son frère, le défunt duc de Clarence. Les deux princes entrèrent dans la marine. Le prince de Galles fit du service pendant deux ans à bord du Britannia. Il fit autour du monde, à bord du "Bacchant" un voyage qui dura trois années.

A la mort du duc de Clarence en 1892, il devint héritier présomptif et siégea à la Chambre des Lords sous le nom de

duc d'York. Ses fiançailles à la princesse Marie de Teck eurent lieu en mai 1893, et leur mariage fut célébré le 6 juillet de la même année. Six enfants sont nés de ce mariage: ce sont Edouard-Albert, Albert-Frederick, Victoria-Alexandra, Henry-William, Georges-Edouard et Jean-Charles.

Le prince devint duc de Cornwall et quand son père monta sur le trône. Peu de temps après, il fit un voyage dans les colonies et assista à l'ouverture du premier parlement d'Australie. A son retour en Angleterre il fut reçu au Guildhall par la corporation de la ville de Londres le 5 décembre 1901, et il prononça à cette occasion une allocution au cours de laquelle il conjura les Anglais "de se réveiller". Durant l'automne 1905 il se rendit aux Indes, et quand il revint en Angleterre, il déclara que la tâche de gouverner cette colonie serait plus facile, si l'Angleterre le faisait avec plus de sympathie. Son voyage aux Indes fut considéré un succès politique. En 1908, il visita le Canada à l'occasion des fêtes du tricentenaire. Le prince n'a pas les tendances démocratiques de son père, ni son ardent amour de sports. On croit qu'après son ascension au trône les fêtes de la cour ne seront pas aussi somptueuses ni aussi fréquentes que durant le règne d'Edouard VII. La reine Alexandra devient par la mort de son mari douairière et elle recevra en cette qualité une pension de \$350,000 par année.

La reine actuelle, Victoria, fille du duc Francis de Teck, est née le 26 de mai 1867 et elle a épousé le prince Georges, duc d'York, le 6 juillet 1893. Ils ont six enfants dont cinq fils et une fille. L'aîné, le prince Edouard Albert, qui se trouve maintenant l'héritier présomptif est un robuste garçon qui atteindra sa seizième année en juin prochain. Il est actuellement aspirant de marine. Son frère cadet, le prince Albert-Frederick est dans sa quinzième année en juin prochain. Il

est actuellement aspirant de marine. Les autres princes sont Henri-Guillaume, Georges-Edouard et Jean-Charles. La princesse Victoria-Alexandra-Alice-Marie, leur sœur, née en 1897.

Cette bonne Comète

A ceux qui tiennent à faire des niches à la comète pour s'être irrévérencieusement gaussée de nous le 18, nous prenons soin d'indiquer exactement jusqu'à quelle heure elle sera visible jusqu'au 30 mai.

Ceux qui se sentent maintenant très braves, pourront à loisir contempler le danger, une fois passé.

19 mai.—La comète revient astre du soir, apparaissant très haut, vers l'ouest, et se mouvant rapidement, à trois degrés et demi d'Aldebaran.

20 mai.—La comète se couche à 8h. du soir. Sa taille paraît énorme.

21 mai.—La comète passe près de Gamma, des Gémeaux, et se couche à 9.12 du soir.

22 mai.—La comète se couche à 9.57

23 mai.—La comète se couche à 10.28.

24 mai.—La comète se couche à 10.34.

25 mai.—La comète se couche à 10.55.

26 mai.—La comète se couche à 11.06.

27 mai.—La comète se couche à 11.17.

28 mai.—La comète se couche à 11.22.

29 mai.—La comète se couche à 11.23.

30 mai.—La comète se couche à 11.29. du soir. Elle se rapproche du soleil de nouveau et graduellement, vue de la terre, elle pâlit en s'éloignant de nous.

A VENDRE

En la Paroisse de St-Maurice

Pour des raisons de santé, M. Jos. Désilets, fils, a résolu de vendre ses immeubles dont voici la liste:

1. Une des meilleures terres très bien bâtie, située à cinq arpents de l'église de St-Maurice.

2. Un aqueduc construit en grande partie en fer galvanisé et rapportant au delà de \$700. de revenus annuels.

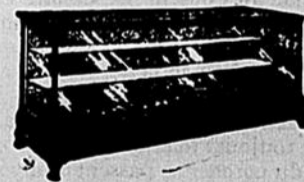
3. Cinq maisons dans le village de St-Maurice.

4. Trois lots et demi de terre à bois dans le rang St-Félix.

5. Un terrain vacant comprenant douze emplacements, situés dans le village de St-Maurice.

6. Un moulin, pouvoir d'eau et terrain, sur la rivière Champlain, paroisse St-Maurice.

Le tout sera vendu à excellentes conditions. Toute personne désirant faire des affaires pourra s'adresser au propriétaire lui-même, à St-Maurice, 111, 201.



POUR VITRINES D'ETALAGE SHOW CASE ET FIXTURES DE MAGASIN

ADRESSEZ-VOUS A

J. M. GAUTHIER,

76 et 78 rue Ste-Catherine Ouest, Tél. Bell Main 967 MONTREAL

Seul Représentant de la Toronto Show Cases Co. Termes de 10 mois.

P. E. PANNETON, BANQUIER,

Escompte les billets de commerce. Alloue l'intérêt de 4% sur les dépôts d'Épargne, intérêt sur balance journalière. Vend des "Money Orders," Emet des Mandats de Voyage et des Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Toutes affaires transigées par la malle reçoivent une attention immédiate.

Bureaux: No. 8 RUE HART, Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivières

PARAISSANT

Le MARDI et le VENDREDI

Rédaction : 17 Rue St-Pierre

Téléphone, 434

Administration : 3 Rue Hart

Téléphone, 302.

ABONNEMENT

CANADA	1 AN	\$1.00
	6 MOIS	0.50
ETATS-UNIS	1 AN	\$1.50
	6 MOIS	0.75

Petites Annonces

1 Insertion 25c. 3 Insertion 50c.
8 " 1.00 Décès 25c.

Mariage 50c

Annonces Commerciales

Contrats Spéciaux
Impressions de toutes sortes, Factums,
Pamphlets, Circulaires, Enlève
de lettres, Etc., Etc.

Courrier de la Cité

Avis au Clergé

Une circulaire au clergé ordonne qu'un rituel solennel soit chanté Dimanche, en action de grâce pour l'avenement au trône de sa majesté Georges V.

La séance à l'académie de la Salle aura lieu, dimanche prochain. Vou- lant respecter le deuil général causé par la mort du roi, on l'a remise à di- manche, le 22 courant.

Il est donc maintenant défendu d'ex- pectorer, de cracher sur le trottoir. Pour donner au public une chance de s'habituer à la stricte observance du nouveau décret, il est entendu qu'on attendra qu'il y ait des trottoirs pour sanctionner la loi. Le projet a été adopté sans discussion, au Conseil, et les gens y voient leur profit com- mun.

Hier, à 9 heures, ont eu lieu les fu- néraillies de feu M. Sévère Dumoulin, Ecr. Avocat, décédé mardi dernier. Le Défunt était le frère de Mr. Char- les Dumoulin, Shérif et Benj. Dumou- lin, Notaire.

C'est aujourd'hui que se font, en Angleterre, les grandes cérémonies des funéraillies du roi.

Il y a eu de fait, au Conseil, lundi une demande, pour obtenir une dimi- nution de taxes. Le contribuable al- lègue qu'on s'est trompé, en faisant le rôle d'évaluation, sur le prix de son loyer. Et après différentes opinions émises par les échevins sur le fait que ce n'est pas raisonnable de payer plus qu'on doit, que d'un autre côté ce n'est pas plus raisonnable de défaire le rôle au temps où nous sommes, que pourtant cet homme qui se plaint, est bien pauvre, etc, le Maire dit, à son tour, qu'il est loisible tant au pauvre qu'au riche de se plaindre dans les trente jours qui suivent la confection du rôle et il a semblé à tous que c'est tout à fait la vérité.

La requête a été renvoyée à l'étu- de du Comité des finances.

Ne pas cracher dans les endroits pu- blics, c'est une bien sage mesure de prudence. Et celui qui, faisant enco- re plus, ne se sert jamais que de la pi- pe "Peterson", pour fumer, se préser- ve de bien des maux. Elle se vend chez Nap. E. Godin, rue Des-For- ges.

A une demande qui a été faite au Conseil d'ouvrir la rue St-Louis et la rue St-Thomas, dans toute leur lon- gueur, il a été répondu que le comité des chemins y verra.

Une Morgue

Le projet d'avoir une morgue, en ville, se trouve à l'étude par le fait que M. David Larivière en a fait la de- mande au Conseil. Le Comité de santé s'occupera de cette question. M. Larivière fait voir au Conseil, que du- rant la saison actuelle, il arrive trop d'accidents de toute sorte, chutes mortelles, noyades etc, pour qu'il soit toujours tolérable que les enquê- tes du coroner se passent n'importe où et du reste plusieurs autres bonnes rai- sons appuyaient cette demande.

Association Des Citoyens Des Trois-Ri- vières.

AVIS est donné aux membres de l'Association que la prochaine assem- blée générale, prévue par les Régle- ments, aura lieu mercredi, le 1 juin prochain, à 8 hr. p. m. précises, à la Salle des réunions de l'Associa- tion, No. 27 a rue Du Platon (Salles Vanasse).

AD. PROVENCHER,
Secrétaire.

Il y en a peut-être plus qu'on croit qui, d'avoir enfin passé la nuit du 18 au 19, sont débarrassés d'un fardeau qui leur pesait beaucoup. Et puis, après tout, n'y avait-il pas une fem- me qui aimait avoir des coliques, à cause du bien-être ressentit, quand cela se passait. Voilà comment la comète a fait des heureux, en leur laissant voir qu'ils s'éffrayaient pour rien.

Les résidents de la rue St Charles se plaignent à bon droit de l'état dé- plorable de la clôture qui borne le terrain des Ursulines. Comme cette clôture est à la charge de la corpora- tion, il est à souhaiter que le Conseil de ville passe au plus tôt les travaux nécessaires de réparation.

Nous avons d'ailleurs lieu de croire que le conseil va s'en occuper incessamment.

Un mariage fashionable a eu lieu hier, à 9 1/2 hrs, à la chapelle de l'évé- ché. M. Charles Bourgeois, avocat, pren- nait pour épouse, Melle Florette Beaudry.

On annonce présentement, que le premier concert de L'Union Musicale aura lieu le 24 mai prochain.

Plusieurs marchands des Trois-Ri- vières ont demandé que l'alignement des trottoirs se fasse au plus tôt dans la ville. Ils prétendent que le mau- vais état des trottoirs, le manque d'alignement nuit au commerce et il n'échappe à personne que si le mau- vais état des trottoirs nuit au com- merce, il nuit beaucoup à la simple circulation et la belle apparence, du reste, de la ville, nouvellement bâtie. Aussi, cette demande a été accordée de grand cœur.

Un sage avis de nos jours, où le monde en général, en a tant besoin, c'est qu'on peut se procurer, à très bas prix de la bonne vaisselle, chez N. E. Godin rue des Forges.

Il y aura un trottoir de fait sur la rue des Commissaires, entre la rue St. François-Xavier et la rue St. Paul.

Le trottoir, à l'élargissement de la rue Notre-Dame, va être fait incessam- ment

De passage

M. l'abbé D. Lamy originaire d'Yma- chiche ancien élève de notre Sémi- naire, l'un des plus brillants qui y soient passés, était en notre ville, ces jours derniers. M. Lamy est aujour- d'hui attaché à l'archevêché de St-Boniface (Man.) et redige les "Clo- ches de St Boniface"

Melle Yvonne Roberge de Sorel est en promenade aux Trois-Rivières pour quelques jours chez M. Alfred Cooke.

SPORT

Dimanche, c'est le club "Rich- mond" qui doit descendre dans l'arène pour rencontrer le T. R. A. A. La partie offrira tout l'intérêt des précédentes, vu la force des Clubs, et prendra un caractère spécial, parce que ce club qui a été vainqueur, ici, par le passé, devra user de toutes ses forces et capacités, pour battre les nô- tres, cette année, car, on s'en promet.

La partie de ligue sera très intéres- sante, entre le St. Georges et le Na- tional.

Quant au boulevard, tout paraît al- ler pour le mieux, dans le domaine des ententes parfaites, entre celui-ci et ce- lui-là. Si ça peut bien aller dans le domaine de commencer et de finir de le faire.

Un fait assez piquant est celui-ci. Cette haute clôture délabrée que l'on voit, le long du terrain des Ursulines, sur la rue St-Charles, malgré les ap- parences, c'est à la Corporation à l'en- tretenir et non pas aux religieuses. Son mauvais état a le don, depuis un cer- tain temps, de tomber sur les nerfs de bons citoyens, qui mangèrent, menacé, et s'en prennent injustement, aux Ursulines. C'est pourquoi le chapelain de la communauté faisait part, au Conseil, dernièrement, d'une carte non signée, adressée aux Révé- rendes sœurs, et dans laquelle cette pauvre clôture, vouée aux gémonies, était menacée de passer au feu, sous un délai très court. La carte finis- sait par une judicieuse remarque qu'il aurait été préférable, tout de même, d'adresser à qui de droit, afin de ne pas insulter, ainsi, injustement. Les der- niers mots disaient donc que "l'ava- ricie est un défaut". La personne s'était trompée d'adresse.

Le Conseil, par sa majorité, est d'avis que la ville des Trois-Rivières, n'a pas besoin d'un inspecteur sani- taire permanent.

Le Dr. Panneton a en vain, préten- du le contraire : le vote fatal lui a prouvé d'une manière éloquente, com- me toujours, qu'il n'y a pas de rai- sonnement qui tienne quand la major- ité tient.

Le Dr. Panneton demandait pour la première fois, une subvention pour le comité de santé, dont il est le pré- sident. Ce refus, il le considère com- me un manque de confiance et il de- missionnera dit-il comme président et membre du Comité qui semble devoir figurer de nom seulement, en ville. Et du reste, dit M. Panneton, un mé- decin ne peut pas se tenir responsable du mauvais état hygiénique de la vil- le des Trois-Rivières.

A Vendre

Deux grands terrains situés près de l'Hopital St-Joseph. Conditions faci- les. S'adresser à 107 rue Bonaven- ture.

2 mai - 8 f.

M. l'abbé Buisson, curé de Victo- riaville, était ici hier, pour bénir le mariage de sa cousine Mlle F. Beau- dry à M. C. Bourgeois.

Le Dr. Panneton a fait l'acqui- sition d'une magnifique automobile.

Simple pensée.
Savoir faire est supérieur à pouvoir faire.

Première communion

La 1ere Communion des enfants de La Ville aura lieu jeudi prochain à la cathédrale

Jeune homme décédé

La mort n'épargne pas plus les jeunes que les vieillards. C'est ainsi que mercredi, s'éteignait à l'âge de 28 ans seulement, M. Wellie Abran fils de J. Abran, de la rue Plaisante. Le service a eu lieu ce matin.

Mariage

Bourgeois-Beaudry—Hier matin, en la chapelle privée de Mgr. l'Evêque, était bénite l'union de M. Chs. Bour- geois, avocat, à Melle Florette Beau- dry, fille de feu L. Z. Beaudry.

M. Geo. Bourgeois, M. D. servait de témoin à son frère et Melle Beau- dry était accompagnée de M. E. N. Beaudry. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Buisson, parent de l'épouse.

Les heureux époux sont partis à midi pour un voyage de noces.

Nos vœux les plus sincères les ac- compagnent.

ST-PHILIPPE

Les exercices des 40 heures auront lieu pour la première fois en notre Eglise, la semaine prochaine, les 24, 25, 26 du mois courant.

Mariages

Le 16. Arthur Thibodeau à Albina Laperrière

Le 16. Fernand Maillet à Antoi- nette Panneton.

Le Rév. M. Johnny Tetreau, curé de Washington-vale. New-York, était de passage en ville la semaine dernière.

La Première Communion aura lieu le 2 du mois de Juin.

Monsieur le Dr. Duval a transporté son bureau au No 60 rue Bureau, en face du Presbytère.

Bientôt, quand seront terminés les travaux d'embellissement que fait faire M. le Curé sur le terrain de la Fa- bric et que la pelouse aura poussé, éblant ses couleurs verdoyantes, les alentours de l'Eglise et du Presbytère offriront un joli coup-d'œil, présente- ront un aspect pittoresque et de pro- preté remarquable.

Funéraillies

Jeuudi le 19 a été chanté le service de Marie Anna Laperrière, épouse de Léon Boucher, décédée le 16

Baptêmes

Le 14 Marie, Clarice, Catherine, fille de Oscar Arcand, ingénieur civil, et de Hélène Cooke. Parrain: Ernest Loignon de Montréal. Marraine: Cla- rice Arcand, épouse de feu Simon Bas- tien.

Le 18 Marie Flore, Rachel, fille de Cyprien St-Louis et de Léda Coté. Parrain: Adélar Coté. Marraine: Flo- re Dumont, épouse du parrain.

L'Eglise St-Philippe s'enrichit cha- que semaine de quelque décoration nouvelle qui en accroît de plus en plus la beauté reconnue.

La semaine dernière, M. Monty po- sait dans les arcs du transept deux magnifiques tableaux dont la vue excite l'admiration des visiteurs: Celui de l'Assomption de la Ste Vierge, relique retouchée p.ovenant de l'anci- enne Eglise paroissiale et celui de la Ste Famille, dû à l'habile pinceau de M. Monty, l'artiste décorateur.

Ce dernier tableau est exposé à des- sein aux regards des fidèles, il aura une mission à remplir, prédication constante qui devra produire d'heureux effets; celle de rappeler aux paroissiens de St Philippe ce que doivent être leur famille et leur foyer, sembla- ble à la famille modèle, au foyer exem- plaire de Nazareth, famille où règne l'union de la pensée et de l'amour, où le père élève ses enfants dans le res- pect, dans les principes de l'autorité, où la mère développe dans leur âme la bonté qui éclot sous le doux soleil de son regard si pur, où l'on partage la même foi, les mêmes pensées, les mêmes affections, les mêmes espérances, où l'homme est le se-igneur et la femme l'ange, foyer où règne la paix et la concorde, où le travail apporte l'aisance, d'où l'on bannit le luxe et l'intempérance, où les enfants honorent leurs parents, dans l'espoir d'une vie longue et heu- reuse.

Pensées

L'alcool est le père de la mendicité et du vagabondage.

Voulez-vous alléger votre bourse, vous débarrasser de votre argent ga-

PAUL DUVAL

MARCHANT DE

Chaussures et Claques

18, DES FORGES

(Vis-à-vis le Marché.)

Assortiment complet de Chaussures de toutes sor- tes à très Bas Prix.

Voyez notre installation de vitrine.

gné par un pénible labeur, le faire écouler facilement et sans peine? Han- tez les tavernes le samedi soir, votre monnaie s'y fondra comme la neige par un beau soleil de printemps.

Obsèques de Feu M. Severe Dumoulin

Au milieu d'un grand concours de parents, d'amis, de représentants du Barreau, des communautés reli- gieuses, etc, ont eu lieu, hier, les funé- railles de feu Sévère Dumoulin.

M. Dumoulin est décédé le dix-sept du courant à l'âge 81 ans et trois mois.

Le service fut chanté par Mgr. H. Baril V. G. assisté comme diacre de M. le chan. Dénoncourt, et de M. le curé Massicotte, comme sous-diacre. A l'or- gue un chœur puissant a rendu la messe de Requiem avec soli par MM. Armand Genest, J. M. Badaeus et Paul Duval; M. l'abbé D. Gélinas, agissant comme organiste.

Ont signé les régistres: MM. Benj. Dumoulin fils du défunt, P. B. Du- moulin, Eug. Balcer, A. Dumoulin, L. J. Cannon, L. Cannon, Chs. Du- mont, H. Baril Ptre. V. G.

Des offrandes de messes et des cou- rounes ont été envoyées nombreuses à la famille en deuil.

Il y a 40 ans

3 em Sermon à 7 h le 10 janvier 1870, lors du grand Jubilé.

Jésus Christ est venu sur la terre pour fonder une société, et l'a mise entre les mains des Apôtres, dont Pierre est le chef visible: La société de l'Eglise, continuée par une succes- sion de Papes et d'Evêques, ensei- gnant toujours la même doctrine: ce- te société a pour but nos fins der- nières, l'autorité du Pape et des Evêques, est distincte de la société Civile.

Désastreux incendie à Québec
Le 14 octobre 1866 18,000 person- nes sur le pavé 2,500 maisons incendi- ées. Le feu a originé vers 4 h. du matin sur la rue St Joseph, dans l'é- picerie de M. Trudel, Faubourg St. Rock, les pertes à 3,000,000.

Le 19 mai 1860. Un acte de la lé- gislature du Bas Canada, reconnais- sait l'Existence légale du Séminaire des Trois Rivières.

M. Jos. Edouard Turcotte, député pour la ville des Trois-Rivières, ob- tint du gouvernement une subvention en argent, et de plus l'usage des Ca- sernes sur le Platon. Les Classes s'ou- vrent le 3 septembre de la même année. Le directeur était le Revd. Jos Elie Panneton prêtre. Il y eut 103 élèves cette première année.

86 me REGIMENT

TROIS-RIVIERES

Ordre du Lt-Col. J. A. Tessier.
Les commandants de compagnie se tiendront à leurs quartiers respectifs au Manège Militaire, pour l'enrole- ment des hommes, tous les lundis et vendredis soir, de 8 à 9 heures.
Cie No. 1 Capt L. P. Mercier.
Cie No. 2 Capt Reg. Louthood.
Cie No. 3 Lieut. Geo. R. Bouchard.

Par ordre,
REG. LOUTHOD, Capt.
1 m. 13-5 Adjudant protém.

Propriétés à Vendre

1o. Une maison a trois logements, située au S. O. de la rue Gervais.
2o. Une autre a deux logements sur la rue Champflour, coin St. Thomas.
3o. Une magnifique maison lam- brissée en brique, sur le Coteau St Louis, Prix modérés. Conditions fa- ciles.

Pour plus amples informations, s'a- dresser à J. A. Trudel Notaire, No 1 rue Hart

17-1 Mois.

FRS DÉSILETS AUG. DÉSILETS

DÉSILETS & DÉSILETS

Avocats

43 - AVENUE LAVIOLETTE - 43

Tél. Bell 511. Trois-Rivières.

CHANGEMENT IMPORTANT

MM. Christin & Cie Inc.

DE MONTREAL

Fabricants de liqueurs douces informent leur nom- breux clients et le public en Général des Trois-Rivières et ses environs qu'ils ont retiré leur agence de chez MM. J. A. DUPLÉSSIS & Cie, et l'ont transportée chez

MM. O. Carignan & Fils,

MARCHANDS-ÉPICIERS EN GROS ET DETAIL

22 & 24 RUE DES FORGES, - Trois-Rivières.

Ces Messieurs tiendront constamment en magasin son se- lement du GINGER ALE et du CREME SODA, mais un assorti- ment complet de nos CELEBRES LIQUEURS GAZEUSES que sont celles de notre maison.

Comme il serait trop long d'en énumérer ici toute les mar- ques, nous nous contenterons de mentionner celles qui sont le plus en usage et le mieux connues du public :

Champagne Cider (Capsulated).....	(grandes bouteilles)
Gladiator Cider (Sparkling).....	"
Champagne Cider (très rafraichissant).....	(demi-bouteilles)
Britania Seltzer (très agreable au goût) ..	"
Vienna Mineral Water (Saline Laxative) ..	"
Ginger Beer (Bière de gingembre).....	"
"Belfast Ginger Ale" (étiquette Dorée).....	(bouteilles ordinaires)
"Aromatic Ginger Ale" (étiquette verte) ..	"
Cream Soda (Soda à la Crème).....	"
Lemon Sada (Limonade).....	"
Strawberry Soda (Soda à la Fraise).....	"
Raspberry Soda (Soda à la Framboise) ..	"
Lemon Sour (Extra Limonade).....	"
Blood Orange (Soda à l'Orange).....	"
Sarsaparilla (Soda à la Salspareille).....	"
Afri-Kola.....	"

Première Communion !

LE 26 MAI

Nous avons un grand choix d'HABILLE- MENTS de Première Communion. Bas prix.

Une Visite est Sollicitée.

Hébert & Lesieur, 5 Rue Des Forges.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. MAISON FONDÉE 1871.

AUX NOUVEAUTES

Lajoie, Frère & Cie

(En face du Monument Laviolette)

122 Rue Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES.

Seuls Agents pour les Patrons "Buterick"

NOUVELLES MODES D'AUTOMNE

SPECIALITÉS: Costumes tailleurs et Robes de Toilette

Donnez vos commandes d'avance, si vous voulez qu'elles vous soient livrées à temps.

N. B.—Nous donnons des CARTES pour CADEAUX. L'Assortiment le plus varié et le plus complet entre Québec et Montréal.

North Shore Power Co.

64 RUE DES FORGES

Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que :

Electroliers, lampes incandescentes, fourni- tures pour installations complètes, fer à repas- ser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électri- cité, éventailles électrique à louer ou à vendre.

Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables.

Pour plus amples iuformations vous pourrez vous adresser au bureau,

64 RUE DES FORGES

RALPH. B. McDUNNOUGH,

Gérant.